

## **MODE ET REGLES D'UTILISATION DE LA CHAMBRE FROIDE**

### **ETAT DES LIEUX**

La chambre froide sera rendue:

- Sol balayé
- Murs propres
- Étagères propres

Le chèque de caution sera rendu après le constat de régularité de l'état des lieux.

Le locataire est responsable de la propreté et du rangement des locaux mis à sa disposition, la caution pourra être retenue en cas d'état des lieux non conforme au règlement de la salle.

### ***TRANSPORT***

Le transport de la chambre froide sera effectué par le CLAC ou l'agent communal.

Le Président du C L A C

Richard FEUGIER

**ACCUSE RECEPTION DEMANDE DE LA CHAMBRE FROIDE**

Madame, Monsieur,

Vous venez de demander la mise à disposition de la chambre froide. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une pleine réussite de la manifestation que vous préparez.

Néanmoins, pour valider votre demande et obtenir l'accès à ce bel équipement communal nous vous remercions de bien vouloir remettre à la mairie :

- L'exemplaire du contrat de location complété et signé** ci-joint après avoir pris connaissance du règlement, des modalités d'utilisation et de sa tarification.
- Une attestation **de garantie en responsabilité civile** que vous aurez obtenue, préalablement à la date d'utilisation, de votre assureur.
- Un chèque de caution de 1 000€ à l'ordre du CLAC**
- Un chèque du montant de la location à l'ordre du CLAC (auquel sera ajouté le montant de location du petit matériel, si besoin)**

Merci de votre attention et de votre respect du règlement qui garantit le bon fonctionnement de cette salle gérée par des Bénévoles

Très cordialement,

Le Président du C L A C  
Richard FEUGIER

**CONVENTION DE LOCATION**  
**CHAMBRE FROIDE**

Entre

Dit le locataire

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

ET

**le CLAC dit le loueur**

Représenté par **Monsieur FEUGIER Richard, Président**

RAPPEL : tout matériel loué sera facturé même non utilisé

**Le Locataire doit pour la location de la chambre froide :**

1.  Pour la location sur place

2.  Pour la location extérieure

Soit un montant de loyer dû de

**La location de la chambre froide ci-dessous définis pour l'activité est prévue :**

**Du \_\_/\_\_/\_\_\_\_ à \_\_h jusqu'au \_\_/\_\_/\_\_\_\_ à \_\_h**

**Le locataire :**

○ remet pour la location un chèque de

○ a envoyé un chèque de **caution de 1000 € à la réservation** (Restituable après constat de conformité de l'état des lieux)

Fait à Chevrières le \_\_\_\_\_

Signatures

Le Locataire

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Le représentant du CLAC

Richard FEUGIER